



DECLARATION LIMINAIRE DU CSA du 22 NOVEMBRE 2022

Monsieur le directeur,

FO JUSTICE est optimiste suite à la signature du protocole d'accord sur les négociations pour le corps des greffiers. Cette 1ère avancée permet une évolution vers un corps de Catégorie A que nous réclamions depuis plus de 20 ans, tout en conservant des fonctions juridictionnelles et à ce jour sans obligation de mobilité.

Alors oui, pour certains collègues 10 points ce n'est pas assez mais avec les 5 points de la fonction publique en janvier, c'est l'équivalent du gain d'un échelon que l'on met parfois jusqu'à 3 ans à obtenir.

Cet accord n'est ni celui de la honte, ni une scission du corps. Il est un premier pas dans le cadre d'une revalorisation statutaire et indiciaire. **FO JUSTICE** continuera à travailler afin que l'ensemble du corps puisse y accéder. Nous resterons vigilants comme à notre habitude afin de défendre les droits de nos collègues car nous sommes conscients que ce que nous avons difficilement obtenu n'est pas à la hauteur des espérances de chacun. Mais nous savons tous « qu'il vaut mieux tenir que courir » et que PARIS ne s'est pas construit en un jour.

Cet accord permet aussi un plan de requalification de nos collègues C faisant fonction à hauteur de 700 dans le corps des greffiers, c'est historique et nous devons le souligner.

Nous estimons que ce protocole d'accord est une grande avancée. C'est le début de la reconnaissance tant attendue et nous continuerons à œuvrer pour que tous les greffiers qui le souhaitent puissent accéder en catégorie A et que tous les faisant-fonctions puissent devenir greffiers s'ils le souhaitent. Et n'oublions pas que l'année prochaine sera celle des directeurs de greffe.

Il est temps que chacun puisse retrouver ses missions et qu'elles soient bien définies et valorisées.

Il est toujours plus aisé de crier aux loups, de ne pas signer, de faire monter une grogne dans les greffes pour surfer sur des mécontentements plutôt que de proposer.

Hugo disait qu'il faut pour oser pour réussir. Alors oui **FO JUSTICE** a osé cette signature pour une première marche à nous de continuer de construire dans un avenir prochain et c'est ensemble que l'avenir des greffes se construira demain.

Concernant la préparation des jeux olympiques, **Fo justice** souhaite :

- Connaître si des primes seront mises en place pour nos collègues, si oui, qui pourra en bénéficier ?
- Que les demandes de congés pendant cette période ne soient pas bloquées tout comme les demandes de mobilité. Nos collègues n'ont pas à pâtir de cette organisation.
- Est-ce que la DSJ peut confirmer le nombre de 140 postes pour les JO, est-ce des créations nettes ou des redéploiements ? Comment s'effectue la répartition géographique de ces derniers?
- Est-ce que la DSJ s'engage sur la prochaine campagne de mobilité de 2024 à ne pas bloquer nos collègues des sites qui demanderont leur mobilité.

Sur le TJ de Paris nous vous rappelons notre transmission de la lettre ouverte des fonctionnaires en détresse.

Fo justice sera vigilante sur ces différents points.

FO justice